

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, M. Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur. Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Mme Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Marie COSTA.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	25	18

Absents ayant donné un pouvoir : M. Jacques ABBO à Mme Marianne HUREL.

Absents excusés : M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme Aline MERIAU, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY, Mme Vanessa CHABOURINE.

Date de la convocation

9 mai 2025

A été nommée secrétaire : Mme Aurore YANG

Date d'affichage

9 mai 2025

Objet de la délibération

7 Finances Locales

7-1 Décisions budgétaires

7-1-7.1 Budgétaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat pour le service assainissement.

2025- 038 - Budget

**assainissement – affectation
du résultat**

L'affectation du résultat doit être au moins égal au déficit d'investissement du compte administratif 2024,

Il est proposé l'affectation du résultat suivant :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

Solde d'exécution d'investissement N-1

et publication ou notification

28/5/2025

Dépense D001 (besoin de financement)

184 832 €

Recette R001 (excédent de financement)

Solde des restes à réaliser N-1

Besoin de financement

Excédent de financement

Résultat de fonctionnement N-1

Résultat de l'exercice (précédé du signe + ou -) 56 066.75 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du CA N-1) 549 394.93€

Résultat à affecter 605 461.68 €

AFFECTATION

1) affectation en réserves R1068 en investissement
(au minimum couverture du besoin de financement de l'investissement y compris restes à réaliser) 184 832.00 €

2) Report en section de fonctionnement R002 420 629.68 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve l'affectation du résultat tel qu'indiqué ci-dessus.

La secrétaire de séance
Aurore YANG



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

